

Bruxelles, le 25 septembre 1974.
BO/je

Remis au télex à :

"PRIORITE P - 1"

432

Note BIO (74) 216 aux Bureaux Nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X

COMMISSION

La Commission a tenu une courte réunion à Luxembourg au cours de laquelle M. Dahrendorf a pris congé de la Commission. M. Dahrendorf tiendra demain une conférence de presse qui fera l'objet d'une note BIO.

1. Relations Europe-États-Unis

M. Gundelach revenu des États-Unis a fait état des conversations qu'il a eues avec les responsables américains. Il a pu constater que les perspectives d'approbation du Trade Bill par le Congrès sont incertaines. Cela risque de retarder le début concret des négociations commerciales au GATT. En ce qui concerne la situation économique, des contacts avec les autorités américaines seront poursuivis dans les prochaines semaines en vue des actions qui, de part et d'autre, pourraient être prises pour faire face à la situation économique du monde industrialisé.

2. Création d'un comité consultatif pour la formation des médecins

La Commission a adopté un projet de décision du Conseil concernant la création d'un comité consultatif pour la formation des médecins. Ce comité devrait contribuer à assurer un niveau élevé de formation des médecins. Il adressera à la Commission des avis et recommandations pour que celle-ci puisse, le cas échéant, proposer au Conseil des modifications des directives concernant la formation des médecins.

Le Comité serait composé de trois experts pour chaque Etat membre, à savoir un médecin praticien, un enseignant de la faculté de médecine et une personne des autorités responsables pour la détermination des qualifications pour l'accès à la profession.

Il s'agit donc d'une suite donnée à la résolution du Conseil "Education" du 6 juil 1974 : celui-ci avait adopté comme principe que la reconnaissance mutuelle des diplômes devrait moins dépendre de critères quantitatifs que de l'équivalence qualitative de la formation, et que des comités consultatifs devraient être créés dans ce but. Ils doivent contribuer à ce que les exigences qualitatives tiennent toujours compte du progrès technique et scientifique. Le comité consultatif Médecins serait le premier de ce genre.

Je vous rappelle que trois propositions de directive en matière de libre établissement des médecins se trouvent sur la table du Conseil depuis 1969 :

- sur la réalisation de la liberté d'établissement et de la libre prestation de services pour les activités non salariées du médecin,
- sur la reconnaissance mutuelle des diplômes, certificats et autres titres de médecin,
- sur la coordination des dispositions législatives réglementaires et administratives concernant les activités non salariées du médecin.

Les critères quantitatifs et qualitatifs de formation, établis dans ces directives, restent valables; la tâche du comité consultatif s'appliquera à l'évolution future du progrès scientifique et son incidence sur la formation

3. Conseil Budget

Vous connaissez les résultats du Conseil :

- Avant projet : 6.956 Muc puis projet : 5.570 Muc
- Taux de progression ramené de 37 % à 9,7 %.

La Commission a maintenu ses demandes de crédits mais la discussion n'est pas close : ce n'était que la première phase de la procédure budgétaire qui va se poursuivre aussi bien au Parlement Européen qu'au Conseil.

Deux constatations sont à faire :

- Pour l'essentiel, les réductions effectuées par le Conseil correspondent à des actions nouvelles dont le principe a été arrêté par les ministres ou les chefs d'Etat. Ceci signifie que si ces engagements politiques sont respectés - et la Commission ne peut envisager une autre hypothèse - un certain nombre de budgets supplémentaires devront être adoptés en cours d'exercice.
- Cette pratique va à l'encontre des principes d'une saine gestion budgétaire tels qu'ils ont été énoncés par la Commission et approuvés antérieurement par les ministres.

4. Conseil Développement

La Commission considère que la position du Conseil au sujet de l'opération d'urgence des Nations-Unies pour venir en aide aux pays les plus sérieusement affectés par la hausse des prix du pétrole est positive. Lors de la réunion ministérielle des pays donateurs à New York le 27 septembre, la Communauté sera en mesure de faire état d'un accord de principe sur la proposition de la Commission concernant une première contribution de 150 dollars millions. Le Conseil s'est engagé à prendre une décision définitive le 3 octobre à la lumière des indications recueillies à New York sur les contributions des autres pays donateurs. De cette façon, la Communauté pourra continuer à jouer un rôle moteur dans cette affaire (voir BIO précédente).

D'autre part, la Commission a fait approuver par le Conseil le principe d'une aide d'urgence au Honduras. Le montant et les modalités seront fixés par le COREPER la semaine prochaine. La Commission propose :

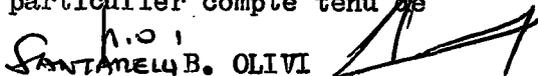
- une aide alimentaire de 90 tonnes de poudre de lait
- une aide financière de 300.000 UC dont la moitié couvrirait les frais de transport par avion des 90 tonnes de lait et l'autre moitié l'achat et la distribution de médicaments et de vêtements.

5. Relations avec le COMECON

Je vous confirme que le Président de la Commission vient de recevoir une lettre de M. Nicolas Fedaev, secrétaire général du Comecon, contenant une invitation à Moscou pour une première prise de contact entre les deux institutions. Une réponse à M. Fedaev est en préparation. Je vous rappelle à cet égard que le Secrétaire Général du Comecon a effectué une démarche officieuse auprès de la présidence du Conseil en août 1973. Le 20 septembre 1973, le Conseil a chargé la présidence danoise de faire connaître à M. Fedaev, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Moscou, que s'il voulait se mettre en contact avec la Communauté, la Commission était prête à recevoir toute communication ou démarche en la matière. Le 7 mai 1974, le Conseil s'est de nouveau penché sur les relations avec le Comecon et a chargé la présidence allemande de faire une nouvelle démarche diplomatique à Moscou pour confirmer ce que l'ambassadeur danois avait dit en septembre 1973, c'est-à-dire que la Commission serait prête à recevoir toute demande du Comecon.

6. Important colloque scientifique : ISPRA

Aujourd'hui, 25 septembre, et demain se tient au siège du CCR à Ispra une réunion internationale sur la recherche et les applications des techniques d'émission acoustique en Europe. Il s'agit d'un moyen puissant de contrôle pour la mise en évidence des ruptures (ou des fuites) dans des conteneurs sous pression, des réservoirs et des gazoducs (p.ex. pipe-lines). Ces techniques de contrôle prennent un relief particulier compte tenu de l'actualité (Energie et "relève" nucléaire).

Amitiés,  SANTANELLO B. OLIVI